

Fondation Pictet en faveur de la prévoyance individuelle (3^e Pilier A) Demande de rachat

N° de compte*: _____

A compléter en caractères d'imprimerie svp et envoyer l'original à l'adresse suivante:
Fondation Pictet en faveur de la prévoyance individuelle (3^e Pilier A) – Route des Acacias 60 – 1211 Genève 73

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par téléphone ou par courriel:
Tél. 058/323.29.60 – Courriel: prevoyance@pictet.com

PRENEUR/PRENEUSE DE PRÉVOYANCE (CI APRÈS LE «PRENEUR DE PRÉVOYANCE»)

Mme M.

Nom*: _____ Prénom/s*: _____

N° AVS*: _____ Date de naissance*: _____

Rue + n°*: _____ NPA/lieu*: _____

Tél. privé/portable*: _____ Tél. prof.: _____

Adresse courriel*: _____

*Champs obligatoires

RACHATS DEMANDÉS

Année du rachat (possible dès 2025)

Montant du rachat

Montant total du rachat: _____

Avez-vous déjà versé le montant maximum déductible
durant l'année de la demande de rachat?

oui non

Si oui, veuillez joindre les attestations de cotisation correspondantes.

Avez-vous réalisé un revenu soumis à l'AVS au cours des années pour
lesquelles une lacune de cotisation doit être comblée

oui non

Avez-vous déjà effectué des rachats auparavant?

oui non

Si oui, pour quelle/s année/s? _____

Avez-vous déjà perçu des prestations de vieillesse en vertu de l'art. 3 al. 1 OPP3?

oui non



Le Preneur de prévoyance demande à la Fondation de pouvoir procéder à un rachat selon les éléments mentionnés ci-dessus. S'il a versé une cotisation inférieure au montant maximal déductible d'une personne affiliée à une caisse de pension au cours de l'année pour laquelle une lacune de cotisation doit être comblée, il doit fournir une attestation du virement effectué. Si toutes les conditions sont remplies, la Fondation autorise le rachat total et le communique par courrier postal au Preneur de prévoyance. La Fondation ne garantit pas la déductibilité fiscale du montant versé.

Le Preneur de prévoyance confirme que toutes ces données, de même que les pièces fournies, sont exactes et complètes. Il est informé que la Fondation a le droit de procéder à des vérifications complémentaires si nécessaire et qu'elle peut refuser le rachat ou le montant du rachat demandé.

Date: (jj/mm/aaaa) _____

Signature du Preneur de prévoyance: _____

